

Image not found or type unknown



Acquisition de bien avant le mariage

Par **LAUNA112_old**, le **14/11/2007** à **23:04**

en instance de divorce :rnj ai acheté un terrain avant d'être marié que j'ai payé intégralement.rnsur ce terrain nous avons fait construire en commun une maison avant le mariage. aujourd' hui je voudrais savoir ce qui me revient.rnD'avance je vous remercie de votre réponse.